

SPIP 57 ANTENNE DE SARREGUEMINES : QUAND LES PIRES CRAINTES DEVIENNENT REALITE!!!

30/09/2015

Depuis 2013, nous alertons sur la situation catastrophique de l'antenne de Sarreguemines sur le plan des ressources humaines conduisant à un épuisement professionnel et psychologique des agents encore en poste.

Les postes de titulaires n'étant pas pourvus, ce sont des stagiaires mis en position de renfort d'un service (nous ne reviendrons pas sur l'argumentaire intersyndical des conséquences néfastes de la pré-affectation) qui pallient ce déficit RH, allant jusqu'à compter comme titulaires sur les tableaux des effectifs des services.

Sarreguemines forme en continu depuis 2007 et même avant.

Les agents titulaires ont atteint leurs limites. Le BURN OUT n'est pas loin!!!

Suite à un arrêt maladie et un congé exceptionnel pour concours :

- 4 stagiaires pré-affectés à prendre en charge.
- 2 titulaires en milieu ouvert ayant respectivement 214 et 217 mesures à prendre en charge (source APPI)
- les 264 mesures des collègues absentes à gérer
- des permanences locales qui reviennent très souvent
- des secteurs délocalisés sur lesquels il faut continuer à se rendre
- 3 titulaires en milieu fermé dont 2 anciennes stagiaires (titularisées seulement en juin 2015) se répartissant la prise en charge de 100 détenus, la prise en charge des stagiaires et palliant les absences sur les secteurs délocalisés.
- Les CAP LSC représentent une augmentation sérieuse de la charge de travail!

FAUT-IL ATTENDRE DES ARRETS MALADIES A REPETITION OU DES ACCIDENTS DU TRAVAIL POUR REAGIR???

Une contractuelle précédemment formée et employée à Sarreguemines, est à Metz pour le moment où les besoins apparaissent moins importants. Est-il possible de la réaffecter à Sarreguemines ?

Nous rappelons que la circulaire du 10/06/2014 engage la responsabilité du chef de service si ce dernier ne fait pas son maximum pour préserver la sécurité et la santé des agents.

La REP n°29 rappelle que les agents de probation doivent pouvoir exercer leur métier dans de bonnes conditions et que c'est à leur cadre d'y veiller.

Nous sommes plus qu'inquiets et attendons des réponses de la hiérarchie pour soulager la pression qui pèse sur les épaules des agents en poste. Ces derniers doivent continuer d'exercer leurs mission dans des conditions intenable. La mission première, de lutte contre la récidive, ne peut plus être assurée actuellement.

A QUAND UNE REACTION DE L'ADMINISTRATION ? N'ATTENDONS PAS LA SURVENUE D'UN DRAME!!!